

SALON DU PETIT FORMAT

du 30 mars au 7 avril 2024

Organisé par l'Association des Beaux-Arts de Sannois
au Centre CYRANO, place du Général Leclerc 95110 SANNOIS

Invités d'Honneur : Françoise DAVID-LEROY peintre et Yves JOUY sculpteur
Invité Francilien : Michel BURET - Regard sur ... Guénaëlle GRASSI

1 - PEINTURES :

Huile, acrylique, technique mixte, sur toile, sous baguettes ou cache-clous uniquement
5 œuvres format 5F maxi ou 3 œuvres format 10F maxi.

2 - ŒUVRES SUR PAPIER :

Dessin, encre, aquarelle, gouache, lavis, pastel, gravure, photographie, digital encadrement sobre et discret
5 œuvres 40x30 cm maxi ou 3 œuvres 50x40 cm maxi

Prévoir un système d'accrochage solide (piton d'accrochage à scotcher à plat au dos avec son trou préparé).
Les sous-verres munis de pinces ou crochets amovibles seront d'office refusés pour des raisons de sécurité.

3 - SCULPTURES :

Bronze, marbre, pierre, bois, plâtre, résine...
5 œuvres de 50 cm maxi ou 3 œuvres de 1m maxi

Les œuvres seront impérativement accompagnées de leurs socles, noirs ou blancs.
L'artiste doit garantir une bonne stabilité de ses socles, les œuvres devront y être fixées en toute sécurité.

4 - MÉTIERS D'ART :

Vitrail, céramique, mosaïque, tapisserie, objets design...
5 œuvres de 50 cm maxi ou 3 œuvres de 1m maxi

Pour chaque œuvre présentée prévoir impérativement au dos des tableaux et, près des sculptures et métiers d'art, une étiquette précisant lisiblement : titre de l'œuvre, nom, adresse de l'artiste.

5 - SELECTION :

Les copies ne sont pas admises et les œuvres exposées sont toutes à vendre.

➤ Peintures/Œuvres sur papier

Les œuvres sont obligatoirement présentées au jury le jour du dépôt (samedi 9 mars).
Les œuvres non présentées lors du dépôt seront refusées.

➤ Sculptures/Métiers d'art

La sélection se fera sur photos, qui devront être de bonne qualité.
Une photo de chaque œuvre exigée pour le jury, **est à envoyer avec la notice avant le 23 février.**

Le comité d'organisation se réserve le droit d'exposer des œuvres plus grandes à titre exceptionnel.

6 - COTISATION ET DROITS D'ACCROCHAGE :

- La cotisation est de 35 euros par artiste incluant, la reproduction d'une œuvre dans le catalogue et un catalogue offert à chaque exposant.
- **Les Sociétaires** ont le privilège d'exposer une œuvre supplémentaire, sans augmentation des droits d'accrochage :
 - . 12F ou 50 x 60 maxi pour les peintures et œuvres sur papier,
 - . 1m maxi pour les sculptures.

7 - VENTES :

En cas de vente, l'artiste s'engage à faire un don de 15% à l'association afin d'assurer son fonctionnement. Toute œuvre vendue ne pourra être retirée avant la fin du salon.

8 - PALMARES :

De nombreux prix seront attribués le jour du vernissage.

9 - ASSURANCE :

L'Association n'étant que détentrice et non dépositaire des œuvres reçues décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, perte ou détérioration des œuvres pendant le séjour dans les locaux du Centre Cyrano, pour autant sous alarme en dehors des heures d'ouverture.

Les exposants sont invités à assurer personnellement les œuvres contre tous risques auprès de l'assureur de leur choix.

L'Association assure la promotion du salon, affiches, flyers, presse, internet etc. En contrepartie chaque artiste s'engage à ne pas demander de droit de reproduction pour les œuvres exposées ou diffusées pour la promotion.

Notre Association applique le nouveau règlement européen sur le traitement et l'utilisation des données personnelles (RGPD du 25 mai 2018).

CALENDRIER

INSCRIPTION

Avant le 23 février 2024 impérativement

Retourner la **NOTICE** d'inscription par courrier avec le règlement par chèque libellé au nom de l'**A.B.A.S.** à :

Marie-Jo DELAFRESNAYE 1, square du Village 95110 SANNOIS

La photo pour le catalogue (toutes techniques)

- . cliché numérique format JPEG 300 dpi, titré au nom de l'artiste est à envoyer par mail, (voir contacts),
- . ou à défaut 1 photo couleurs papier 10 x 15cm de bonne qualité, à joindre à la notice d'inscription par courrier.

DÉPOT

Au Centre CYRANO, Place du Général Leclerc à SANNOIS

- **Peintures** :
Samedi 9 mars de 9h30 à 12h et de 14h à 18h (2^{ème} étage)
- **Sculptures et métiers d'art** :
Vendredi 29 mars de 9h30 à 12h et de 14h à 16h (1^{er} étage)

VERNISSAGE

Samedi 30 mars à partir de 11h

RETRAIT

Dimanche 7 avril de 18h à 20h **MAXIMUM**



CONTACTS

Présidente **Marie-Jo DELAFRESNAYE** tél. : **06 82 34 39 10**

Secrétariat **Caroline BADAIRE** tél. : **06 62 40 12 30**

Adresse mail : **salonautomneabas@gmail.com**

Internet, blog de l'ABAS **www.salonabas.com**

Il est de la responsabilité des artistes d'être en règle avec l'administration